

#10 | FÉV. 2026
Toute l'actualité de votre territoire



04 | **DOSSIER**
Déchets bien gérés,
nature préservée

09 | **montagne**
Faune sauvage
à ne pas déranger

10 | **culture**
Maxi-découvertes
pour Micro-Folie !

LA PRÉSIDENTE

Gestion des déchets :
tous concernés pour
recycler et valoriser

Le dossier central de ce nouveau numéro de notre magazine intercommunal porte sur une question qui nous touche tous : la gestion responsable et la valorisation de nos déchets.

Face à l'urgence environnementale, indépendamment de toute division idéologique, notre prise de conscience est plus importante que jamais. Chacun d'entre nous peut jouer un rôle significatif dans la protection de notre planète, en commençant par l'adoption de gestes quotidiens simples et responsables pour gérer nos déchets.

Notre communauté de communes est équipée de 128 points d'apport volontaire, ainsi que de 5 déchèteries, et des composteurs sont proposés aux particuliers et copropriétés. Autant d'équipements et de solutions mis à notre disposition pour nous aider à trier et à éliminer correctement nos déchets. Cependant, il est malheureux de constater que certains de nos concitoyens ne reconnaissent pas la valeur de ces installations, ni le respect dû à nos agents qui travaillent sans relâche pour maintenir la propreté de nos communes.

Nos personnels sont régulièrement confrontés à des comportements irrespectueux qui entravent leur travail et portent atteinte à l'image de notre territoire. Il est essentiel de rappeler que les décharges sauvages sont non seulement illégales, mais aussi extrêmement nuisibles pour l'environnement. De plus, les points d'apport volontaire ne doivent pas être considérés comme des décharges secondaires.

Je tiens à saluer le travail des agents qui, malgré ces difficultés, continuent à œuvrer pour la propreté et la qualité de notre cadre de vie. Nous sommes invités à respecter leur travail en utilisant correctement les équipements et les infrastructures mis à disposition. Il s'agit de gestes simples qui contribuent grandement à la préservation de notre environnement et à la qualité de vie sur nos communes.

NOUVEAU SITE!

www.hautchablais.fr



en 1 clin d'OEIL

COL DU CORBIER AU BIOT

Un projet de requalification à l'étude

Depuis septembre 2025, un travail est mené avec l'Interco et 3 étudiants en Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne (Université Savoie Mont Blanc) dans le cadre de leur formation, afin d'imaginer le Col du Corbier demain, suite à sa reconversion post-ski. Une réunion de concertation a eu lieu le 17 janvier avec des habitants et usagers. La restitution du diagnostic et la présentation des pistes d'intervention sont prévues au printemps, sachant qu'à la demande de la Présidente du Haut-Chablais et du Maire du Biot, le projet s'inscrit dans une démarche de « montagne douce » visant à préserver le site durablement.



Réunion de concertation du 17 janvier dernier



l'INTERCO #10 FÉVRIER 2026

Le Journal de l'Intercommunalité du Haut-Chablais - Directrice de la publication : Yannick TRABICHE. Rédaction/photos : Gaëlle Le Coz, Sandra Lardy, New Deal. Conception/réalisation : New Deal Grenoble. © Photos/illustr. : Jyhell Photographe, Forest Pioner France, Haut-Chablais Interco, Yvan Tisseyre / Vallée d'Aulps Tourisme, SIAC, Abbaye Aulps, Item Conseils, Pierrick Pineaud (gypaète barbu), Giles Laurent (chamois), Julien Fraye (lago-pédé alpin), Laurent Viglione, Shutterstock, X-droits réservés. Impression : Imprimerie Monterrain. Journal édité sur du papier PEFC. Tirage : 6 000 exemplaires. Haut-Chablais - Services administratifs - 18 route de l'église - 74430 Le Biot - 04 50 72 14 54.

RIVIÈRE La Dranse aménagée pour protéger

Pour faire face au risque d'inondation, l'Intercommunalité a engagé depuis l'automne dernier d'importants travaux sur la Dranse de Morzine. Confiés au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC), ils visent à restaurer le fonctionnement naturel de la rivière tout en sécurisant les populations et les équipements. Ils consistent notamment à élargir l'espace de liberté du cours d'eau (bords inondables), rouvrir des chenaux secondaires pour répartir les écoulements, créer des zones humides et restaurer les berges. Après la finalisation du secteur de La Vignette (sur La Baume et Le Biot), ce sont ceux des Déréches (sur Montrond et Morzine) et du Vernay-Bron (sur Saint-Jean d'Aulps et Essert-Romand) qui seront terminés au printemps.

→ Les travaux intègrent des mesures environnementales pour limiter les impacts sur les milieux naturels.



Les Déréches

C'EST PARTI! La Maison de l'Interco en construction

Les travaux de la future Maison « Haut-Chablais Interco » ont débuté en décembre 2025 avec la préparation du terrain et la réalisation du soubassement du bâtiment.

D'ici le printemps 2027, le bâtiment, implanté route des Grandes Alpes au Biot (secteur de La Vignette), regroupera tous les services intercommunaux pour un meilleur accueil des habitants.



SUCCÈS! Pour la journée partagée jeunes & seniors

L'interco a organisé une journée intergénérationnelle réunissant les collégiens de Notre-Dame de Bellevaux, les seniors du Brevon et les partenaires locaux qu'elle remercie pour leur implication. Inscrite dans les axes de la Convention Territoriale Globale (voir page 8), elle a permis de lutter contre l'isolement, favorisé les échanges entre jeunes et moins jeunes et renforcé la solidarité. Des ateliers en binômes (cuisine, sport/yoga, jeux) et une collation ont été partagés pour le plus grand plaisir de tous.

Une journée conviviale réussie qui sera renouvelée cette année !

DÉCHETS BIEN GÉRÉS TOUS CONCERNÉS !

On retrousse ses manches et on prend les déchets à bras le corps pour ne plus jeter sans compter car les poubelles sont pleines ! Grâce à de petits gestes et de bonnes habitudes, chacun fait sa part pour préserver les ressources et la planète !



Croissance de la population, sur-consommation, effets de mode... on fabrique toujours plus de déchets. En France, chaque habitant en produit en moyenne environ 500 kg par an, soit 10 % de plus qu'il y a 10 ans. Si le tri sélectif est aujourd'hui devenu une habitude, près de 7 déchets sur 10 jetés dans la poubelle d'ordures ménagères auraient encore pu être triés ou valorisés autrement. Et l'enjeu est grand. Il s'agit, au-delà des volumes de déchets à gérer et de la maîtrise des coûts de collecte et traitement, de :

- limiter les impacts sur l'environnement (déchets sauvages dans la nature, transport des déchets, transformation...),
- économiser des matières premières épuisables, a fortiori dans un contexte de changement climatique, de tension sur les ressources et la biodiversité.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Source ADEME - Chiffres clés 2024



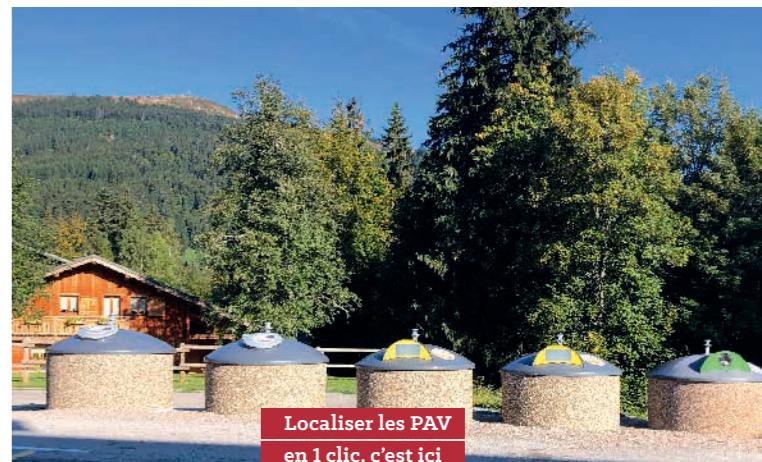
Réduire pour moins jeter

Pour l'avenir de la planète et des générations futures, **rien de tel que la prévention comme action !** Et tout est bon pour réduire à foison ! Voici des idées à utiliser sans modération...

- Acheter local et en circuit court
- Adopter l'anti-gaspi (se limiter à sa liste de courses, acheter en vrac et grands conditionnements, cuisiner les restes, congeler avant que ce ne soit périmé...)
- Préférer le durable au jetable
- Réparer, réutiliser, donner
- Composter et fabriquer un amendement pour son jardin...

Bien trier pour bien recycler

Sur le Haut-Chablais, la collecte des déchets se fait en Points d'Apport Volontaire (PAV). Pour faciliter le dépôt, près de 130 points sont ainsi répartis sur les 15 communes du territoire. Ils sont tous équipés de conteneurs semi-enterrés destinés à recueillir les ordures ménagères (couvercle gris), les emballages recyclables (couvercle jaune) et le verre recyclable (couvercle vert). Grâce à ce tri sélectif, les recyclables sont valorisés au lieu d'être enfouis ou incinérés. Ils permettent aussi d'économiser des ressources naturelles.



LES EMBALLAGES RECYCLABLES

Ils sont composés des **emballages en plastique, en acier, en aluminium et en carton fin** comme les briques alimentaires ou boîtes de biscuits, ainsi que de **tous les papiers**. Une fois collectés, ils sont envoyés en centre de tri pour être séparés selon leur matière, puis expédiés vers leurs filières de recyclage pour devenir de nouveaux produits.



ATTENTION !

Déchets électriques et électroniques (notamment piles au lithium) **INTERDITS** dans les recyclables (risque d'incendies !)

886 tonnes d'emballages collectées en 2025 en Haut-Chablais, soit + 4 % par rapport à 2024



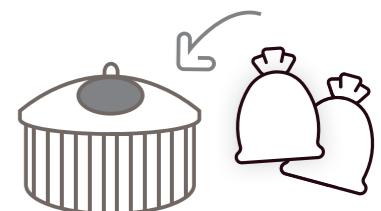
LE VERRE RECYCLABLE

Il concerne **uniquement les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre**.

Le verre est recyclable à l'infini !

Le verre collecté est ensuite envoyé directement en usine pour être transformé en calcin destiné à refabriquer des emballages en verre. La vaisselle en verre, les miroirs, les ampoules ou la faïence ne vont pas dans les conteneurs de verre mais sont à apporter en déchèteries.

1896 tonnes de verre collectées en 2025, soit 11 tonnes de plus qu'en 2024



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont les déchets quotidiens pour lesquels il n'y a aucune possibilité de recyclage. Après leur collecte sur le territoire, ils sont maintenant tous incinérés à l'usine de Thonon-les-Bains. Cette incinération permet toutefois de produire de la chaleur, ainsi que de l'acier qui est également valorisé.

7262 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2025, soit un tonnage équivalent à 2024 avec 7258 tonnes



DES VÉHICULES POUR COLLECTER

La collecte des Points d'Apport Volontaire est assurée, en fonction des types de déchets et des communes, directement par l'Interco ou confiée à des prestataires spécialisés.

Pour ses tournées, l'Interco dispose de 5 véhicules. En 2025, elle a investi pour moderniser son parc de véhicules avec :

- le remplacement de l'engin dédié à la collecte de la station d'Avoriaz et spécialement adapté à la station et à ses voies qui restent enneigées pendant la saison d'hiver.
Coût du véhicule : 1 M€
- l'achat, en décembre dernier, d'un nouveau camion pour la collecte sur la Vallée d'Aulps. Coût de l'engin : 533 547 €



Merci de bien vérifier avant de jeter un déchet s'il est recyclable ou non.

Un déchet non recyclable jeté dans les conteneurs d'emballages recyclables deviendra un refus de tri et repartira vers les ordures ménagères. Il aura donc été traité 2 fois au lieu d'une et coûtera 3 fois plus cher !

Un déchet recyclable jeté dans les ordures ménagères est une perte de matière qui aurait pu être réutilisée.

Un doute ?
Tous les bons « tri-flexes » dans la poche avec l'appli « Guide du tri » de Citeo.
citeo.guidedutri.fr





RESPECT DES PAV !

En plus des agents de collecte, 2 personnes sont en charge de la propreté des 128 PAV du territoire. Elles interviennent toutes les semaines selon les saisons pour enlever les dépôts sauvages, nettoyer les abords des conteneurs et les déneiger l'hiver pour qu'ils soient accessibles aux usagers.

Les déchets abandonnés par les usagers autour des conteneurs provoquent des nuisances visuelles, olfactives et des risques de pollution de l'eau et des sols. Ces incivilités, qui coûtent à la collectivité et donc aux contribuables, pourraient pourtant être facilement évitées. Une fois dans la voiture, il suffit d'aller à la déchèterie la plus proche pour les déposer.

Merci de respecter les consignes de tri et de dépôt, ainsi que le travail des agents. Emportez vous-même ces déchets (cartons, pneus, meubles...) en déchèteries.

+20 kg de déchets sauvages par an par habitant !

Source ADEME

Les dépôts sauvages sont passibles d'amende jusqu'à 1 500 € et de la saisie du véhicule ayant servi à les transporter.



info+

sur www.cc-hautchablais.fr

- > rappel des consignes
- > demande de carte de déchèteries, règlement
- > réservation d'un composteur...

Déposer en déchèteries

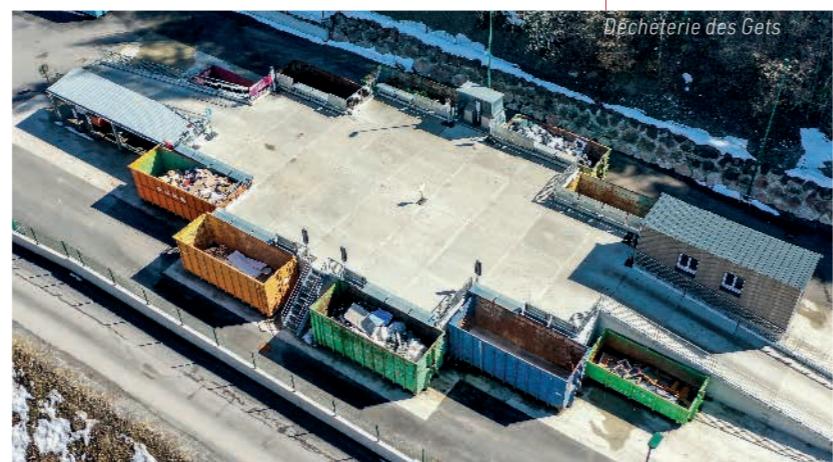
5 DÉCHÈTERIES À VOTRE SERVICE

À Vailly, au Biot, aux Gets, à Morzine et Avoriaz, les déchèteries du Haut-Chablais acceptent les déchets volumineux ou spécifiques qui ne vont pas dans les Points d'Apport Volontaire. Cartons, ferraille, bois, encombrants, déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques, pneus... sont donc à déposer dans les bennes prévues à cet effet.

COMMENT Y ACCÉDER ?

L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite d'un dépôt de 4 m³ par an pour certains déchets. Pour entrer, il faut obligatoirement faire scanner sa carte d'accès, délivrée à raison d'un exemplaire gratuit par foyer sur le territoire.

Sur place, les gardiens peuvent renseigner les usagers sur les contenants où déposer les déchets pour qu'ils soient bien envoyés vers la filière de traitement adaptée.



idée+

VOUS N'EN VOULEZ PLUS ? DONNEZ-LE À LA R'MIZE !

L'Interco est partenaire de La R'mize, implantée à Anthy-sur-Léman. Cette ressourcerie et aussi tiers-lieu (centre d'activités et animations) ouvert à tous, favorise l'économie circulaire et la solidarité locale. Les habitants sont invités à donner meubles, livres, vaisselle, jouets, décoration ou petit électroménager. Les objets collectés sont triés et réparés pour trouver une seconde vie dans la boutique où ils sont revendus à petits prix. Par son activité, La R'mize permet aussi de redonner du travail à des personnes éloignées de l'emploi. L'an dernier, 105 tonnes d'objets ont ainsi été valorisées, pour une douzaine de salariés en insertion. Un geste simple et utile pour réduire les déchets et favoriser la solidarité !

infos : www.larmize.org - contact@larmize.fr
19, Route Impériale, 74 200 Anthy-sur-Léman
Dépôt des dons : 1^{er} mardi du mois (10 h à 16 h) ; 1^{er} samedi du mois (9 h à 12 h).

7 892 tonnes de déchets déposés en déchèteries en 2025 contre 8 187 en 2024



Les biodéchets...

Ce sont les déchets alimentaires

(restes de repas ou de préparation de repas, produits périssables non consommés) et les déchets verts (tontes de pelouse, feuilles mortes, haies...)

CCHC
CENTRE DE CHAMONIX
HAUT-CHABLAI

PRATIQUE!
La carte permet d'accéder aux 5 déchèteries du territoire

1/3 de la poubelle ordures ménagères des Français !

Composter pour valoriser chez soi

Pour réduire encore ses poubelles, l'idéal est de valoriser ses déchets organiques (biodéchets) sur place ! Ils peuvent en effet être transformés en compost et utilisés comme terreau pour les plantes de jardinage ou comme structurant pour le sol du jardin. Le compostage, qu'il soit réalisé en tas, en composteur ou en lombricomposteur, permet ainsi de réduire le volume de biodéchets par trois ! Et c'est triple avantage :

- moins de déchets dans la poubelle ordures ménagères,
- moins de déchets verts à transporter en déchèteries,
- + d'engrais pour ses plantations, sans frais !

LES SOLUTIONS POUR COMPOSTER

L'Interco propose deux solutions pour composter selon son habitat :

→ **le compostage à domicile pour les particuliers** grâce à 1 composteur de 421 litres en bois, facile d'utilisation et à assembler en 5 minutes sans outil ; il est fourni avec un bio-seau pour transporter les biodéchets de la cuisine au composteur et avec un mélangeur.

→ **le compostage partagé pour les résidents d'immeubles collectifs** grâce à un site de compostage partagé avec 3 composteurs, des bio-seaux pour chaque appartement et un mélangeur.

L'Interco organise aussi des ateliers dans les écoles pour sensibiliser les + jeunes sur les déchets recyclables et le compostage.



LES BONS GESTES !

Composter, c'est pas compliqué !



50 % DE MATIÈRES HUMIDES ← Bien réussir son compost → 50 % DE MATIÈRES SÈCHES

Brassez votre compost 1 fois par semaine

Arrosez-le si besoin, sans excès, ou laissez le composteur ouvert quand il pleut !

Avant 6 mois, votre compost peut être utilisé en paillis !
Après 6 à 9 mois, utilisez-le pour le jardin ou vos plantations : 1/3 de compost pour 2/3 de terre

Je ne jette pas

- Restes d'origine animale
- Litière animale, excréments d'animaux domestiques, couches culottes
- Grosses branches et résineux, liserons et plantes rampantes, envahissantes
- Charbon de bois
- Bouchons en liège
- Sable, cailloux, graviers
- Huiles de friture
- Sacs biodégradables
- Contenu des sacs d'aspirateur
- Produits chimiques
- Mégots



L'APPLI DE TOUTES
LES INFOS: COMMUNES
ET INTERCO



Pour faciliter la diffusion d'informations aux habitants, l'Interco finance l'appli IntraMuros (ex-Politéa) sur laquelle les communes peuvent directement mettre en ligne leurs infos locales officielles et en temps réel. Vailly, La Baume, La Côte d'Arboz, Le Biot, Reyvroz et Seytroux utilisent déjà le dispositif. Alors téléchargez vite l'appli pour ne manquer aucune actualité des communes du territoire et de l'Interco !

Quelles infos trouver sur l'appli ?

- Des actualités des communes et de l'Interco
- Des infos travaux, coupures, services...
- Des alertes importantes (météo, sécurité)
- Les événements (marchés, fêtes, réunions)...
- Des contacts utiles...



Le +
Les infos Interco automatiquement diffusées sur les pages communales !

UNE POLITIQUE
FAMILLE CONFORTÉE
AVEC LA CAF

L'Intercommunalité et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) renouvellent leur Convention Territoriale Globale pour 2026-2030. Ce dispositif vise à renforcer la coordination des actions et services aux familles pour plus de cohérence et d'efficacité, avec une offre de proximité adaptée à leurs besoins. Ses priorités sont de développer l'accueil du jeune enfant, améliorer l'offre périscolaire, structurer les actions jeunesse, soutenir la parentalité et faciliter l'accès aux services.



CONTACTS UTILES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Petite Enfance et Parentalité : 06 34 21 86 79
fanny.jamain@hautchablais.fr

Relais Petite Enfance et Parentalité :
06 19 93 10 86 - marine.trombert@hautchablais.fr
Ouvert : lundi 9 h à 18 h / mardi et jeudi
14 h - 18 h / mercredi et vendredi 9 h - 12 h

Micro-Folie : 07 77 46 11 40
pauline.legrand@hautchablais.fr
lena.lancien@hautchablais.fr

Réseau des écoles de musique : 04 50 79 14 34
jean-francois.dayot@hautchablais.fr

Lecture publique (Réseau des bibliothèques) :
06 44 88 55 16 - 04 57 43 06 23
virginie.panikian@hautchablais.fr

Déchets : 04 50 72 14 54
secretariat-dechets@hautchablais.fr

Espaces Naturels & Agriculture :
07 79 94 93 41 - marion.cazenave@hautchablais.fr
Accueil mardi, jeudi, vendredi

Médiatrice environnementale - Écogarde :
06 03 07 78 56 - ecogarde@hautchablais.fr
Accueil lundi, mardi, jeudi, dimanche

Sentiers et mobilité douce : 06 14 15 34 48
mathieu.cazenave@hautchablais.fr

Urbanisme : 04 50 72 16 17
urbanisme@hautchablais.fr

Accueil téléphonique le lundi de 13 h 30 à 16 h 30.

Accueil physique uniquement sur RDV,
nous contacter par téléphone ou courriel.

Point Accueil Saisonnier : 06 43 37 70 62
saisonnier@hautchablais.fr

Mobilité : 06 27 86 63 37
mobilité@hautchablais.fr

Santé : 07 77 89 54 07
martine.stoclin@hautchablais.fr

France Services :
04 50 80 48 05 - 06 43 37 70 62
hautchablais@franceservices.gouv.fr

Abbaye d'Aulps et musées :
04 50 04 52 63
abbayedaulps@hautchablais.fr

www.hautchablais.fr

66 BlaBlaCar Daily késako ?

BlaBlaCar Daily c'est l'appli pour covoiturer au quotidien, et notamment faciliter les déplacements domicile-travail, avec à la clé un financement des trajets par l'Interco ! Voilà donc un petit mémo pour vous inscrire rapido !

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Téléchargez l'appli GRATUITE [ici](#)
2. Créez votre compte en renseignant téléphone, prénom, courriel, date de naissance et photo de profil
3. Indiquez vos trajets avec adresse de départ et d'arrivée, horaires souhaités (jours et heures) et votre choix de statut: conducteur ou passager
4. Si vous êtes passager : vous pouvez envoyer une demande de covoiturage aux conducteurs disponibles identifiés par l'appli sur le même trajet
 - Si vous êtes conducteur : vous pouvez accepter les demandes des passagers, dont vous verrez les infos sur l'appli, et qui veulent faire le même trajet que vous !

BONUS ! Profitez d'une aide financière à chaque trajet !

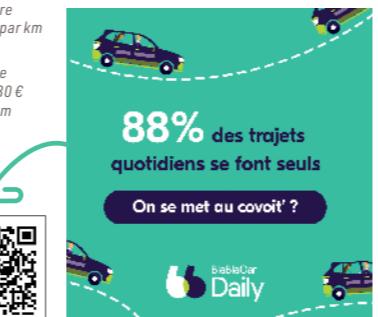
- au moins 1,50 €* par passager pour le conducteur,
- gratuit pour les passagers sur les 40 premiers km**.

* 1,50 € pour un trajet entre 5 et 15 km, puis + 0,10 € par km jusqu'à 80 km.

** puis 0,10 € par km entre 40 et 60 km, et 2 € + 0,30 € par km entre 60 et 80 km

Détails sur l'application.

Le tuto
vidéo pour
s'inscrire
c'est ici



NATURE

L'hiver à tout petits pas...

Pour aider la faune sauvage à affronter l'hiver, les écogardes de l'Interco vous rappellent les bonnes attitudes à adopter.

Si les espaces naturels remarquables du Haut-Chablais sont propices aux sports de plein air et au pastoralisme, ils sont aussi l'espace de vie d'une faune sauvage riche et variée. Mais supporter l'hiver dans les montagnes est pour elle un vrai défi : températures glaciales, nourriture rare et peu nutritive, déplacements difficiles dans la neige... tout demande plus d'efforts pour vivre, voire survivre. Alors, veiller à ne pas la déranger, c'est l'aider à attendre le printemps...



La bonne ATTITUDE

Chamois



Lagopède



Lièvre variable



Le maître mot : économie d'énergie !

Les animaux sauvages trouvent le plus souvent refuge en forêt ou en lisière. S'ils sont surpris, ils quittent précipitamment leur abri et dépensent énormément d'énergie dans leur fuite. Quelques dérangements seulement peuvent mettre leur survie en péril.

De plus, certaines espèces protégées se reproduisent durant l'hiver, et ont donc besoin de tranquillité pour protéger leur nid et leurs petits. C'est le cas du gypaète barbu, plus grand rapace d'Europe. Un couple nicheur vivant dans la falaise d'Avoriaz est d'ailleurs en pleine couvaison actuellement. Les parents élèveront ensuite le gypaète jusqu'en juillet. Il est primordial de rester à distance du nid durant tout cette période (notamment les activités de parapente, drone, escalade) en évitant les « Zones de Sensibilité Majeure » identifiées autour des nids.



Zones de
Sensibilité
Majeure du
gypaète ici
~~~~~

+ d'infos sur [www.hautchablais.fr](http://www.hautchablais.fr)  
[ecogarde@haut-chablais.fr](mailto:ecogarde@haut-chablais.fr)  
06 03 07 78 56

Je garde en tête que  
mon terrain de jeu est avant  
tout un habitat sensible.



En ski de rando ou raquettes,  
je reste sur la trace existante  
et j'évite au maximum la forêt.

J'évite les espaces « refuges »  
pour la biodiversité : sans neige  
(crêtes ventées, versants  
ensOLEILLÉS, lisières de forêt).



Sur mon itinéraire, les animaux  
sont prioritaires. Je m'arrête et  
les laisse s'éloigner sans précipitation.



Je suis  
silencieux.



J'observe de loin  
sans m'approcher.



En ski/raquettes je respecte  
les zones de quiétude signalisées.  
En parapente, drone, escalade,  
j'évite les Zones de Sensibilité Majeure.



Je viens de prendre ma retraite. Pour préparer mon dossier, j'ai eu besoin de France services dont j'avais entendu parler par le bouche-à-oreille. Avant de venir à France services, c'est ma sœur qui m'a aidé et c'était plus simple sur papier. Maintenant, dès que j'ai une question administrative, je téléphone à une conseillère ! J'apprécie sa qualité d'écoute et sa gentillesse. Alors n'hésitez surtout pas à y aller, cela rend bien des services et c'est très efficace !

**Roland de Vailly  
60 ans**

**FRANCE SERVICES**

**Ce sont les usagers qui en parlent le mieux !**

**Marie-Jo de Montriond  
79 ans**

Je suis retraitée, je m'occupe à la maison et j'entretiens aussi un appartement que je loue quelques semaines par an. Un jour, en passant voir une connaissance qui est en fait l'une des conseillères de France services, elle m'a proposé de m'aider. J'avais justement des questions sur le numérique (ordinateur, téléphone) et mes impôts par rapport à la location. Les conseillères m'ont aidée à mettre à jour mes comptes en ligne en général (assurance, Ameli, EDF et même leboncoin) et aussi au niveau des impôts. Elles sont charmantes, souriantes, donnent de bons renseignements et accompagnent dans les démarches. C'est un « bureau d'aide » à utiliser sans se priver !

**Permanences toute l'année**

**MARDI**  
-> Assistante sociale  
📍 2 fois / mois toute la journée sur RDV  
-> Antenne Justice et Droit  
📍 9 h à 12 h sur RDV  
-> Mission Locale  
📍 14 h à 16 h sur RDV

**MERCREDI**  
-> Assistante sociale  
📍 toute la journée sur RDV  
-> France Rénov'  
📍 2<sup>ème</sup> jeudi du mois le matin  
-> France travail  
📍 (d'octobre à février)  
Toute l'info ici

**JEUDI**  
-> France Rénov'  
📍 2<sup>ème</sup> jeudi du mois le matin  
-> France travail  
📍 4<sup>ème</sup> jeudi du mois le matin

**Permanences spéciales**

-> Info retraite (CARSAT) : 19 février et 19 mars sur RDV  
-> Droit du travail : 16 mars

**MONTRIOND**  
44 route de Morzine  
Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30  
Le vendredi : 8 h 30 - 13 h  
04 50 80 48 05 / 06 43 37 70 62

**VAILLY**  
3 route de Thonon  
Sur rendez-vous : 06 43 37 70 62

2 antennes

**hautchablais@france-services.gouv.fr**

**CULTURE**

## MÉDIATHÈQUES

L'INTERCO ACCOMPAGNE LES COMMUNES À OUVRIR UNE MÉDIATHÈQUE ET RENFORCER AINSI LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

Dans le cadre de son action en matière de lecture publique - destinée à garantir un accès de tous à la culture, l'information, l'éducation, les savoirs -, l'intercommunalité soutient la création de médiathèques. Son objectif est de conforter le réseau intercommunal de lecture publique pour garantir une offre culturelle cohérente, équilibrée et accessible à l'ensemble des habitants du territoire, tout en favorisant la complémentarité des équipements. Elle assiste ainsi les communes à élaborer leur projet de création, de rénovation ou de transformation de bibliothèque en médiathèque, jusqu'à sa réalisation, puis dans son fonctionnement.

En amont, il s'agit d'analyser les besoins, définir le projet et constituer les dossiers administratifs et financiers, notamment pour rechercher des subventions auprès des partenaires institutionnels (Région, Département, Savoie Haute-Savoie Biblio...).

En phase de conception et réalisation, un appui technique et méthodologique est apporté aux équipes communales, bibliothécaires salariés ou bénévoles.

Pour préparer l'ouverture, l'accompagnement porte sur l'organisation des espaces, la constitution des collections, la mise en place des services et l'intégration au réseau intercommunal des bibliothèques. Cet accompagnement se poursuit après l'ouverture afin de soutenir l'évolution des pratiques, conforter l'esprit d'équipe entre les différentes structures et être au plus proche des besoins des publics.

**2 médiathèques ouvrent en 2026 !**



# Maxi-découvertes pour MICRO-FOLIE !

La plateforme culture offrant l'art via les nouvelles technologies est installée en Haut-Chablais !

### UN AN DE RÉSIDENCES

Depuis janvier 2025, 9 communes de l'interco (Saint-Jean d'Aulps, Lullin, Vailly, Reyvroz, La Forclaz, La Vernaz, Les Gets, Le Biot, Seytroux) ont accueilli la Micro-Folie en résidence. Au total, 27 classes (20 élémentaires et 7 maternelles) ont profité de temps de médiation culturelle et sensibilisation, animés par Léna et Pauline, autour du portrait et de l'animal dans l'art.



### UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE !

Pour faire découvrir ses collections et outils novateurs, la Micro-Folie participe aussi à de nombreux événements locaux (Festival du conte à l'abbaye, Journées européennes du patrimoine, Grande Journée des Familles...) ou à des animations dédiées comme lors du Festi'Vallée au collège de Saint-Jean d'Aulps ou à l'EHPAD de la commune. La Micro-Folie a également été partenaire de l'École de Musique de la Vallée d'Aulps en proposant une projection inspirante aux jeunes musiciens lors des auditions de fin d'année.



En 2 ans, tous les élèves du territoire auront expérimenté la Micro-Folie et ses dispositifs de médiation !

Les enseignants peuvent emprunter des mallettes pédagogiques pour poursuivre l'aventure en classe en autonomie.

## À Saint-Jean d'Aulps

La médiathèque de Saint-Jean d'Aulps a ouvert ses portes le 31 janvier dernier. Elle propose des espaces lecture dédiés à tous les publics, notamment aux adolescents, des jeux de société, mais aussi des ateliers et des animations diverses incluant les nouvelles pratiques numériques.

Mardi, jeudi, vendredi : 15 h 30 à 18 h  
Mercredi : 10 h à 17 h. Samedi : 10 h à 12 h 30, 14 h à 17 h

## Aux Gets

À l'automne prochain, le public pourra découvrir la nouvelle médiathèque des Gets en lieu et place de l'ancien presbytère. Une imposante structure qui proposera un très large choix de collections, d'animations à petite et grande échelle, pour tous les publics, avec une part belle donnée à la jeunesse (notamment la petite enfance) et aux seniors.

### À suivre

En 2026-2027, Vailly se dotera à son tour d'une bibliothèque et la bibliothèque de La Forclaz déménagera dans un tout nouvel espace !...

# C'est au programme



Les Flamb'Aulps



## PETITE ENFANCE

### RÉCRÉ DES MARMOTS

Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> jeudis du mois  
9 h 15 > 11 h 15 - Maison de Santé de la Vallée d'Aulps à Saint-Jean d'Aulps

### ATELIERS

#### \* Éveil corporel

Cycle 3 séances (4 avr., 23 mai, 6 juin) 10 € 0 à 24 mois. Espace Petite Enfance au Biot

\* Nature - 28 février - 14 h > 16 h  
Sortie trappeur au lac de Montriond

29 avril - 9 h 30 > 11 h 30

Sortie chant des oiseaux à La Vernaz

24 juin - 9 h 30 > 11 h 30

Les plantes comestibles au Lac de Vallon

#### Jeux - 15 h > 18 h

25 mars Maison des associations Montriond

22 avril Espace Petite Enfance au Biot

27 mai Salle La Colombière Les Gets

#### Café des parents

1<sup>er</sup> avril - 9 h 30 > 11 h 30

Passez un moment convivial parents-enfants (jusqu'à 4 ans), bibliothèque à Lullin.

\* Sur inscription : [enfance@hautchablais.fr](mailto:enfance@hautchablais.fr)

### ÉVÉNEMENT

#### Bourse à la puériculture 30 mai

9 h > 17 h - Gymnase de Saint-Jean d'Aulps

## ABBAYE D'AULPS

### Les Flamb'Aulps

Mardis 17 et 24 février, 3 mars > 18 h 30  
Visites nocturnes de l'abbaye. Sur réservation

### Cours arts plastiques

Les mercredis - Sur inscription

Adultes : 150 €/trimestre - Dès le 22/04  
Enfants : 70 €/trimestre - Dès le 29/04

⊕ [www.abbayedaulps.fr](http://www.abbayedaulps.fr) - 04 50 04 52 63  
[abbayedaulps@hautchablais.fr](mailto:abbayedaulps@hautchablais.fr)

## MICRO-FOLIE

### MUSÉE NUMÉRIQUE - 16 h 30 > 18 h

#### Jeudi 5 mars

Visite du Musée du Quai Branly à Bellevaux

#### Jeudi 28 mai

À la découverte de l'Antiquité à Essert-Romand

### JEUX VIDÉO - 14 h > 17 h

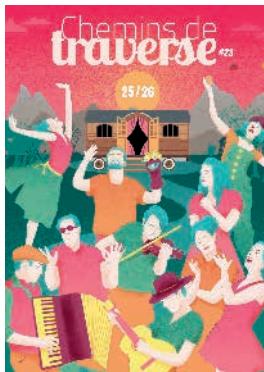
Immersion dans la Grèce antique. Dès 7 ans

Mercredi 11 mars à Bellevaux

Mercredi 20 mai à Essert-Romand

### RENCONTRE-DÉCOUVERTE

Mardi 21 avril - Pour les parents de l'école maternelle à Vailly



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### LE MARDI À 18 H

→ 3 mars

Autres dates non encore définies

⊕ [www.hautchablais.fr](http://www.hautchablais.fr)

## SPECTACLES

### « Will et Walt » (magie)

13 mars - 20 h - Abbaye d'Aulps

### « Cabosse » (conte)

jeune public dès 8 ans)

26 mars - 14 h 30 - Salle de la Colombière aux Gets

Payant ⊕ [mal-thonon.org/chemins-de-traverse](http://mal-thonon.org/chemins-de-traverse)

« Que du bonheur » (magie mentalisme) 30 avril - 20 h

Salle polyvalente, Reyvroz

### « En cavale » (musiques

du monde) 2 juin - 20 h

Salle des fêtes, Bellevaux

## MUSÉES

### La nuit | 23 mai des musées | Gratuit

#### MUSÉE DE LA FAUNE - 20 h > 23 h

Visite inédite à la lampe torche ou à UV pour découvrir les animaux des montagnes d'une manière inattendue.

⊕ [www.museesdebellevaux.fr](http://www.museesdebellevaux.fr)  
[bellevaux.musees@hautchablais.fr](mailto:bellevaux.musees@hautchablais.fr)

#### MUSÉE DE LA MUSIQUE MÉCANIQUE

##### 21 h > MINUIT

Visite guidée « Remontons le temps ».

⊕ [www.musicmecalesgets.org](http://www.musicmecalesgets.org)

### Autres RDV

MUSÉE  
DE LA MUSIQUE  
MÉCANIQUE

### Concerts en l'église des Gets

> Orgue Aeolian et orgues de barbarie - 24 février > 18 h

> Orgue Aeolian et Batterie-Fanfare 10 mars > 20 h 30

> Orgue Aeolian, orgues de barbarie et cors des Alpes - 24 mars > 18 h

⊕ [www.musicmecalesgets.org](http://www.musicmecalesgets.org)



## ESPACES NATURELS

### Soirées ciné-débat

Sur les chiens de protection de troupeaux - Gratuit

> Vendredi 22 mai - 18 h 30

Mairie de Bellevaux

> Vendredi 29 mai - 18 h 30

Palais des Sports, Morzine (salle Chamossière)

## PERMANENCES SPÉCIALES FRANCE SERVICES VOIR PAGE 10